

INFO MILLE-ISLES



Édition septembre 2018

L'ÉDITION 2018 DE LA FÊTE DE MILLE-ISLES ET JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT FUT UNE RÉUSSITE

Retour sur la Fête de Mille-Isles

C'est sous un soleil éclatant que plus de **375 personnes ont participé à la Fête de Mille-Isles le 11 août dernier**. Les différentes activités se sont déroulées au Camp Scout Tamaracouta dans une ambiance festive alimentée par l'animateur David Calizaire et le DJ Charley.

La municipalité tient à remercier chaleureusement tous les **partenaires** et **commanditaires** qui ont contribué à l'événement, les **bénévoles** qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire de cette journée un succès et tous les **citoyens** qui se sont déplacés pour prendre part aux différentes activités offertes.

Félicitations aux gagnants du concours de sculptures sur sable, des mini-jeux et des prix de présence, de même qu'à tous ceux qui ont participé. Merci à tous et à l'année prochaine !

Les photos de la fête sont disponibles sur le site Internet de la municipalité sous l'onglet « Loisirs et communauté – galerie photo ».



Retour sur la Journée de l'environnement

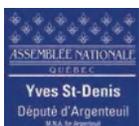


La municipalité est très heureuse de l'engouement des citoyens pour la **8^e édition de la Journée de l'environnement** qui avait lieu le 11 août. C'est avec plaisir que nous vous avons rencontrés et avons échangé avec vous concernant divers sujets reliés à l'urbanisme et à l'environnement.

Comme nouveauté cette année, la municipalité donnait une plante vivace ET une plante d'asclépiade, dans le cadre du programme Ville amie des monarches. Certains ont même eu l'occasion de voir « Mona la chenille » qui deviendra un papillon monarque dans les prochaines semaines et migrera vers le Mexique.

Par la même occasion, nous souhaitons féliciter tous les gagnants du tirage. Au plaisir de se voir en 2019 !

PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES





MOT du MAIRE

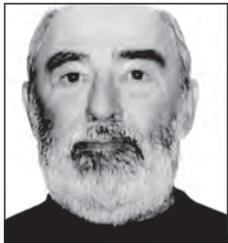
Édition septembre 2018

Chères Mille-Isloises et chers Mille-Islois,

Nous avons vécu un été particulièrement chaud, non seulement en terme climatique, mais également dans notre capacité de faire avancer notre plan triennal de réfection et d'entretien de nos chemins. Beaucoup de travail et d'énergie ont été déployés par notre directeur des travaux publics et par les employés afin de faire face à une situation exceptionnelle, tout en assurant l'entretien de nos chemins et de nos infrastructures. Deux employés permanents réguliers aux travaux publics sont en congé de maladie depuis le début des travaux d'été et le seul employé saisonnier régulier de la municipalité s'est absenté quatre semaines à la suite d'un accident de travail. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement. Nous avons embauché trois personnes pour compléter l'équipe, mais nous n'avons pas réussi à maintenir de manière permanente une équipe de cinq salariés pour l'été.

Pour ce qui est des travaux subventionnés à 75 % sur le chemin Tamaracouta dans le cadre du Plan d'intervention et de réfection du réseau routier local (PIRRL), malgré la planification soumise au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) en avril, nous avons été informés le 18 juin que l'analyse de notre demande n'avait pas été faite. Le ministère a plutôt mis ses ressources à ébaucher une réforme de ses différents programmes d'aide aux municipalités. Il faut savoir que si des travaux sont entrepris par une municipalité avant l'autorisation écrite du ministre, ce dernier considère que la municipalité renonce à l'aide financière demandée. Cette situation nous a amenés à réviser notre planification et faire des efforts pour rendre plus carrossable sans asphalté, comme planifié, la section du chemin Tamaracouta entre le chemin De Koninck et le chemin Côte St-Gabriel. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension. Nous espérons une réponse positive du ministre pour le chemin Tamaracouta comme elle fut positive pour le chemin Cambria. Ceci représente plus d'un million de dollars de moins à être assumé uniquement par les contribuables de la municipalité.

Nous ne sommes pas demeurés inactifs pour autant. Le 23 juillet dernier, madame Sarah Channell, directrice générale et secrétaire-trésorière, monsieur Reda El Aouni, directeur des travaux publics, et moi avons rencontré deux membres de la direction générale du MTMDET concernant le chemin de Mille-Isles qui est sous leur juridiction. Monsieur El Aouni leur a fourni un dossier démontrant que l'état du chemin pose des problèmes de sécurité aux usagers. Nous avons été informés lors de cette rencontre que le MTMDET n'avait prévu aucun budget pour la réfection du chemin pour les trois prochaines années. Nous les avons avisés qu'après les avoir informés d'une situation d'urgence, si le ministère n'intervenait pas, la municipalité agirait et le ministère serait facturé. Nous avons soutenu qu'il s'agissait de s'assurer d'une collaboration que nous voulons réciproque.



MOT du MAIRE

Édition septembre 2018

Dans un autre ordre d'idée, la municipalité a déployé des ressources et fait progresser auprès des instances, MRC et ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), une stratégie pour garantir aux immeubles où il y a des activités économiques qui s'exercent par simple tolérance dans les zones dont l'usage n'est pas permis de régulariser ces situations. Il faut savoir que la simple tolérance ne crée pas le droit. La notion de droit acquis existe si elle repose sur un droit existant au moment où l'activité a débuté et si les autorisations ont été données par la municipalité à l'époque. Ceci permet de garantir la véritable valeur marchande de la propriété.

Madame Andrée-Ann LaRocque, directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement, a proposé au conseil municipal d'adopter un règlement sur les Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI). Ce règlement vise à permettre, à certaines conditions, qu'un usage soit autorisé pour un immeuble, même si ce dernier déroge aux usages autorisés dans la zone où il se situe. Il s'agit d'un nouveau zonage rattaché à un immeuble et non à toute la zone.

La mise en œuvre de notre règlement PPCMOI nécessite des modifications au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC. Un premier projet d'amendement au SADR, adopté par le conseil de la MRC, a été soumis à la consultation publique de la MRC le 22 août dernier. À la suite de cette consultation, le projet d'amendement devrait être adopté par la MRC à sa séance du 12 septembre et recevoir l'avis favorable du MAMOT avant la fin de l'année 2018. Il est à prévoir qu'en 2019, vous ayez à vous prononcer par zone sur des demandes de régularisation de situations existantes ou de nouveaux projets non conformes aux usages permis dans votre zone. Soyez assurés que vous serez avisés des moments et moyens de consultation dans des délais qui vous permettront d'être informés adéquatement et de pouvoir vous prononcer en toute connaissance. Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) aura un rôle essentiel dans l'application de ce règlement.

Avant de terminer, je tiens à souligner votre participation lors de la Fête de Mille-Isles et Journée de l'environnement et l'atmosphère agréable que vous avez créée. Sans votre participation, les efforts déployés par madame Janick Roy, responsable des communications et des loisirs, pour que cette journée soit un succès auraient été vains. Merci à tous, incluant les nombreux bénévoles, les partenaires et les commanditaires qui ont répondu avec enthousiasme à cette rencontre citoyenne conviviale et annuelle.

Au plaisir de vous côtoyer à nouveau.

Michel Boyer, maire





INFORMATION

Édition septembre 2018

DES MONARQUES À MILLE-ISLES



Nous sommes très heureux de vous annoncer que des chenilles de papillons monarques ont élu domicile dans les asclépiades plantées à l'hôtel de ville dans le cadre du programme **Ville amie des monarques**. Notre municipalité a été la 11^e au Québec à s'inscrire à ce programme !

Si vous souhaitez participer à la préservation des monarques en faisant de l'observation et en partageant vos résultats, nous vous invitons à vous inscrire sur le site <http://www.mission-monarch.org/fr/>.



INSTALLATION DE LA BOÎTE DE PARTAGE DE LIVRES



Petits et grands ont eu la chance de décorer le **premier croque-livres de la municipalité lors de la Fête de Mille-Isles**.

Ce dernier sera installé sous peu près de l'hôtel de ville. Nous vous invitons à aller échanger les livres que vous avez lus contre de nouveaux livres.

Nous espérons que toute la communauté prendra soin de notre beau croque-livres couleur soleil !

RAPPEL CONCERNANT LES BACS À ORDURES ET DE RECYCLAGE

La municipalité souhaite vous rappeler que les bacs à ordures et de recyclage sont uniformisés sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Mille-Isles depuis le 1^{er} janvier 2018.

Vos bacs doivent correspondre à la description qui suit sous peine de ne pas être ramassés :

Bac à ordures

Description : roulant muni de poignées.
Volume : 240 litres ou 360 litres
Couleurs : VERT, NOIR OU GRIS CHARBON



Bac de recyclage

Description : roulant muni de poignées.
Volume : 360 litres
Couleur : BLEU

Vous pouvez vous procurer les bacs chez un détaillant ou à la municipalité en communiquant avec **madame Chrystine Slight** à cslight@mille-isles.ca ou 450 438-2958 poste 2600. Le coût du bac est 105 \$ taxes incluses pour un bac de 360 litres et la livraison est gratuite.

Pourquoi ce changement ?

Il est démontré que l'uniformisation des bacs de déchets et de recyclage assure une meilleure propreté des lieux avant et après la collecte. Également, elle permet de limiter la quantité de déchets et favorise le recyclage et le compostage volontaire. C'est à chacun de nous de respecter ces règles afin d'assurer une meilleure performance environnementale ! Cette stratégie est gagnante pour tous, car moins nous enfouissons, plus c'est payant. En effet, en 2017, la municipalité a reçu de RecycQuébec 16 014 \$ grâce à ses bonnes pratiques.

Plus nous agissons individuellement de façon responsable, plus cela rapporte collectivement.



INFORMATION

Édition septembre 2018

RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES

La municipalité vous rappelle qu'en vertu du règlement 2014-07 concernant les nuisances (disponible sur le site Internet de la municipalité sous l'onglet Documentation – Règlements municipaux – 2014), il est interdit de laisser, de déposer ou de jeter des déchets, des débris de construction, des véhicules hors d'état de fonctionner et toute matière malsaine et nuisible sur une propriété privée ou sur le domaine public. La municipalité compte sur votre civisme afin de conserver un territoire propre. D'ailleurs, certains de ces items sont **acceptés gratuitement à l'écocentre « Les bons voisins »** situé au 40, chemin Sideline, Gore. Consultez le verso du calendrier des collectes et le site Internet de la municipalité ou communiquez avec les employés pour connaître les items acceptés à l'écocentre.



RAPPEL CONCERNANT LE 3^E VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Veuillez noter que la date limite pour le 3^e versement des taxes municipales est le 21 septembre. Vous trouverez sur le site Internet de la municipalité, sous l'onglet « **Services aux citoyens – paiement de taxes** », les différentes façons de payer les taxes municipales.

FÉLICITATIONS À MONSIEUR LAURENT THOUIN

La municipalité de Mille-Isles félicite **monsieur Laurent Thouin** qui a récemment reçu la prestigieuse **Médaille du souverain** décernée par son Excellence la très honorable Julie Payette, Gouverneure générale du Canada, pour sa contribution bénévole au niveau local, national et international.



De gauche à droite : Monsieur Michel Boyer, maire et monsieur Laurent Thouin. Mille-Isles, 2018

JOURNÉE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE – VENEZ RENCONTRER LES INTERVENANTS LE 13 OCTOBRE



Dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies, c'est avec un grand plaisir que votre Service de sécurité incendie vous invite à sa **journée portes ouvertes le samedi 13 octobre 2018 de 10 h à 16 h**.

L'activité se déroulera à la caserne 1 située au 12, chemin Black, beau temps, mauvais temps.

Des activités pour toute la famille sont au programme : exposition des véhicules et équipements, démonstrations diverses, kiosque de prévention, etc.

Lors de cette journée, la **Sûreté du Québec** sera présente pour vous informer sur les différents programmes visant à assurer une meilleure sécurité de votre domicile. Elle pourra également vous conseiller sur la fermeture de votre chalet ou toute autre question de sécurité.

Une présentation et de l'information au sujet de la sécurité des aînés seront également offertes par le **Centre d'action bénévole d'Argenteuil**. Vous pourrez, entre autres, en apprendre davantage sur les appels sécurisants et les visites d'amitié.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre !





ACTIVITÉS

Édition septembre 2018

UNE JOURNÉE DE LA CULTURE À MILLE-ISLES LE 30 SEPTEMBRE



les journées de la culture

Dans le cadre des **Journées de la culture** qui ont lieu du 28 au 30 septembre, la municipalité de Mille-Isles vous invite à une journée artistique et patrimoniale le dimanche 30 septembre de 11 h à 16 h.

Au programme : Exposition des œuvres des artistes de la région, présentation sur les maisons patrimoniales de Mille-Isles, atelier de peinture et bien plus. **Surveillez le site Internet** de la municipalité ou **inscrivez-vous à l'infolettre** pour l'horaire détaillé de la journée.

Les artistes de la région qui souhaitent exposer leurs œuvres ou présenter un atelier artistique (pour les adultes ou les enfants) sont invités à contacter madame Janick Roy à jroy@mille-isles.ca ou 450 438-2958 poste 2610. Nous vous remercions à l'avance pour votre participation !

ATELIER GRATUIT POUR LES PROCHES AIDANTS : LE LÂCHER-PRISE

Il peut être difficile de lâcher-prise sur le quotidien, une blessure du passé, le sentiment de culpabilité, le deuil...

Le **Centre d'action bénévole d'Argenteuil** vous invite à un atelier en deux temps sur le thème du lâcher-prise.

Date : les jeudis 13 et 20 septembre de 13 h à 16 h

Lieu : Salle communautaire au 1262, chemin de Mille-Isles



L'atelier est gratuit. Du café et des biscuits seront servis.

Venez rencontrer madame Anick Giroux, Intervenante auprès des proches aidants d'âinés, qui animera l'atelier.

Les places sont limitées, merci de confirmer votre présence au plus tard le mardi 11 septembre auprès de madame Janick Roy à jroy@mille-isles.ca ou 450 438-2958 poste 2610.

LE PROGRAMME VIACTIVE DÉBUTE EN SEPTEMBRE



Le programme **VIACTIVE** s'adresse aux personnes de 50 ans et plus qui souhaitent faire de l'exercice de façon sécuritaire.

Les types d'exercices sont variés : tai-chi, yoga, musculation rythmée, musculation bambou, musculation poids, cirque, boxe, de même que des jeux cognitifs, d'agilité, de rapidité et d'équilibre.

Les vendredis de 9 h à 10 h (du vendredi 14 septembre au vendredi 23 novembre)

Coût : 25 \$ pour 10 cours (minimum de 10 participants)

Le programme sera offert par madame Darina Bélanger, qui a reçu de la FADOQ la formation requise pour animer **VIACTIVE**.

Pour vous inscrire, contactez madame Janick Roy à jroy@mille-isles.ca ou 450 438-2958 poste 2610.





ACTIVITÉS

Édition septembre 2018

FAMILLE EN ACTION – DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Activités pour les 0-5 ans. Bienvenue à toute la famille !

CHASSE AU TRÉSOR CULINAIRE - Venez vous amuser avec nous sur le thème des légumes !



Au programme :

- Collation
- Chasse aux légumes dans le sentier
- Création d'une salade du jardin
- Relaxation

Date : Dimanche 16 septembre

Lieu : Salle communautaire, 1262 chemin de Mille-Isles

Heure : 10 h à 11 h 30

Pour plus d'information, contactez **madame Carolyne Turcotte** au 450 562-0503.



COURS DE DANSE ET DE MISE EN FORME

Session d'automne, du 10 septembre au 13 décembre 2018 • Au 180, chemin Tamaracouta à Mille-Isles



COURS POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

| | | |
|--|-------------------------------|--|
| Danse créative 3-4 ans | Mercredi 17 h 45 à 18 h 30 | Un espace d'éveil et de créativité, basé sur le jeu et le plaisir de bouger. |
| Danse créative 5-6 ans | Judi 17 h 30 à 18 h 15 | Des pas de base, des jeux et beaucoup de créativité pour faire découvrir le plaisir de danser aux enfants. |
| Initiation à la danse 7-10 ans | Judi 18 h 20 à 19 h 05 | Présenté de façon très ludique afin de favoriser le processus d'apprentissage du mouvement et l'expression de la créativité. |
| Multi-danses adolescents | Lundi 17 h 50 à 18 h 50 | Découverte de différents styles de danses par l'apprentissage de mouvements techniques, de combinaisons et de chorégraphies. |

COURS POUR ADULTES - MISE EN FORME

| | | |
|----------------------------|-------------------------------|--|
| Musculation rythmée | Mercredi 17 h 45 à 18 h 30 | Des mouvements de musculation chorégraphiés afin de pouvoir les exécuter en groupe sur la musique. |
| Dynamisme et force | Judi 17 h 30 à 18 h 15 | Des entraînements dynamiques et motivants. Les mouvements changent toutes les semaines pour vous offrir plus de diversité. |

CORPS ET ESPRIT

| | | |
|-----------------------------|----------------------------|--|
| Souplesse et détente | Mardi 20 h 05 à 20 h 35 | Des exercices d'étirement et de relaxation pour se détendre et améliorer sa flexibilité. |
| Biodanse | Mercredi 19 h à 21 h 30 | Approche qui vise à réhabiliter les mouvements naturels du corps, tout en libérant les tensions. |
| Yoga | Judi 20 h 30 à 21 h 30 | Pour vous étirer, relaxer et apprécier ce merveilleux art de vivre qu'est le yoga. |

DANSE

| | | |
|---------------------------------------|----------------------------|---|
| Danse en ligne | Lundi 19 h 00 à 20 h 00 | Niveau débutant, pour apprendre tout en s'amusant. |
| Multi-danses 16 ans et plus | Mardi 17 h 45 à 18 h 45 | Les cours sont adaptés au niveau des participants et les styles de danses explorés sont variés. |

Pour plus d'information, consultez le www.corpschorus.ca/cours.

Pour vous inscrire, contactez-nous à info@corpschorus.ca ou au 514-572-4287.





URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Édition septembre 2018

PERMIS

L'été tire déjà à sa fin. Profitez du beau temps pour nettoyer votre terrain et pour terminer la réalisation de vos travaux de rénovation avant la date limite inscrite sur votre permis. Advenant que votre permis soit échu, n'oubliez pas de **communiquer avec le Service de l'urbanisme et environnement pour le renouveler.**

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS – LISTE D'ATTENTE

Au cours de l'été, vous avez peut-être rencontré **madame Christine Amyot-Cantin** qui a fait du porte-à-porte pour la municipalité afin d'informer les résidents sur l'importance du compostage et de la bonne gestion des matières recyclées. Encore cette année, la municipalité avait 150 composteurs à distribuer gratuitement et il en reste quelques-uns. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir le vôtre. De plus, nous pourrions également créer une liste d'attente pour 2019. Vous pouvez communiquer avec **madame Chrystine Slight** à cslight@mille-isles.ca ou au 450 438-2958 poste 2600 pour vous inscrire à cette liste et réserver votre composteur gratuit.



CONTENEURS MUNICIPAUX DE COMPOST

Au début du mois de septembre, la municipalité a installé trois conteneurs sur son territoire dans lesquels vous pouvez disposer des matières organiques. Ces conteneurs sont situés :

- sur le chemin de Mille-Isles à proximité de la route 329
- à la Réserve Scout Tamaracouta au 499, chemin Tamaracouta
- à l'hôtel de ville (emplacement temporaire)

Ces conteneurs doivent servir pour jeter toutes les matières organiques que vous ne pouvez pas mettre dans votre composteur domestique (viande, os, produits laitiers, etc.) de même que pour vos retailles de plantes et de gazon (dans le cas où vous ne faites pas d'herbicyclage). Ces conteneurs sont là pour vous et pour une bonne gestion des matières résiduelles. **Nous vous encourageons à les utiliser !**



3-2-1-0 LA FORCE DU NOMBRE : DÉCOMPTE VERS L'OBJECTIF ZÉRO GASPILLAGE

Vous vous demandez où aller porter tel objet qui n'est pas ramassé lors de la collecte ou à quel moment a lieu la prochaine collecte dans la municipalité? Nous vous invitons à consulter le site Internet www.3-2-1-0.com de la MRC d'Argenteuil. La **campagne 3-2-1-0 La force du nombre** vise à faire connaître les services offerts sur le territoire pour la de gestion des matières résiduelles et à amener les citoyens à prendre un engagement pour réduire la proportion de matières dirigées vers l'enfouissement.

D'ailleurs, la **MRC est à la recherche de porte-paroles** souhaitant améliorer leur gestion des matières résiduelles pour participer à un concours. Chaque municipalité aura son porte-parole, qui pourra prendre la forme d'un citoyen en solo, d'une famille ou encore d'une entreprise. **Appelés les ZÉROS** dans le cadre de la campagne (en lien avec l'objectif du zéro gaspillage), ces ambassadeurs n'ont pas besoin d'être des candidats parfaits en matière de gestion de déchets. Il s'agit d'une aventure se voulant amusante, drôle et inspirante.

Si vous êtes intéressé à accorder une attention particulière à votre consommation et à votre gestion des déchets pour une période de 30 jours, communiquez avec **madame Andrée-Ann LaRocque** à alarocque@mille-isles.ca ou 450 438-2958 poste 2602 pour plus d'information.



ENVIRONNEMENT

Édition septembre 2018

RENOUÉE DU JAPON

La renouée du Japon est une vraie peste végétale. Il s'agit d'une espèce exotique envahissante souvent plantée pour des raisons esthétiques et par manque d'information au sujet de l'espèce. La renouée du Japon forme des peuplements denses qui étouffent les espèces indigènes, appauvrissant la biodiversité des écosystèmes.

Comment l'identifier ?

À maturité, vers la fin-juillet, une colonie mesure entre 1 et 3 mètres de hauteur. Ses tiges creuses ressemblent à du bambou. Elles sont lisses et comportent des nœuds brun-rougeâtre. Les feuilles sont assez grandes et mesurent de 10 à 17 cm de longueur et de 7 à 10 cm de largeur. Les petites fleurs de couleur blanche crème sont disposées en grappes.

Comment en être certain ?

Utilisez l'outil de détection des espèces exotiques envahissantes *Sentinelle* disponible en suivant le lien <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/sentinelle.htm> ou en téléchargeant l'application mobile. Si vous envoyez une photo de la plante, vous recevrez rapidement une confirmation.

Comment l'éradiquer ?

L'éradication de la renouée du Japon est extrêmement difficile, mais possible ! Si la plante est présente dans votre jardin, coupez ses tiges au ras le sol, et ce, à plusieurs reprises pendant la saison, de façon à épuiser ses réserves. Vous devrez procéder ainsi pendant plusieurs années. N'essayez pas de l'arracher : ses rhizomes sont très profonds et vous risquez d'oublier des fragments dans le sol. **NE COMPOSTEZ PAS** les résidus de coupe et **NE LES JETEZ PAS DANS LA NATURE**. Prenez soin de ramasser tous les résidus de coupe et mettez-les dans des sacs à ordures.

| Méthode | Facteurs à considérer | Taille de la colonie | | |
|--------------------------------------|---|-----------------------------|----------------------------------|-----------------------------|
| | | Petite (<10m ²) | Moyenne (10 à 40m ²) | Grande (>40m ²) |
| Tonte/coupe | <ul style="list-style-type: none"> • Peut être précédée d'un arrachage des pousses printanières • À répéter au moins 2-3 fois dans la saison • À répéter sur plusieurs années | ✓ | ✓ | ✓ |
| Creusage manuel en surface | <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir une plantation d'espèces indigènes | ✓ | ✓ | |
| Creusage mécanique en surface | <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir une plantation d'espèces indigènes | | ✓ | ✓ |
| Excavation | <ul style="list-style-type: none"> • Méthode assez coûteuse • Nécessite une restauration du site • Nécessite une disposition sûre de la terre contaminée • Note : l'excavation est possible sur des superficies plus grandes que 10 m² mais requiert un investissement important | ✓ | | |
| Bâchage | <ul style="list-style-type: none"> • Action à poursuivre sur plusieurs années • Nécessite une restauration du site | ✓ | ✓ | ✓ |
| Compétition végétale | <ul style="list-style-type: none"> • Recommandée en bande riveraine • Plusieurs techniques pouvant s'adapter au contexte • La méthode en soi conduit à un renouvellement de la végétation d'un site envahi | ✓ | ✓ | ✓ |



Un guide d'information sur la renouée japonaise et son éradication est disponible en ligne sur le site du Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes. Ce guide est également disponible pour consultation à l'hôtel de ville. Source : <http://espacepouurlavie.ca/renouee-du-japon-veritable-peste-vegetale>



INFORMATION

URGENCE : 911

Conseil municipal



Michel Boyer, maire
mboyer@mille-isles.ca
Poste 2621



Danielle Parent, siège no 1
Environnement
dparent@mille-isles.ca
Poste 2622



Francis Léger, siège no 2
Sécurité publique
fléger@mille-isles.ca
Poste 2623



Howard Sauvé, siège no 3
Urbanisme
hsauve@mille-isles.ca
Poste 2624



Cassandre Lescarbeau, siège no 4
Communication
clescarbeau@mille-isles.ca
Poste 2625



Julie Léveillée, siège no 5
Loisirs et vie communautaire
jleveillee@mille-isles.ca
Poste 2626



Dawn Charles, siège no 6
Voirie et infrastructure
dcharles@mille-isles.ca
Poste 2627

Services municipaux 450 438-2958 Adresse : 1262, chemin de Mille-Isles, Mille-Isles, J0R 1A0

- **Sarah Channell**
Directrice générale et secrétaire-trésorière
schannell@mille-isles.ca
Poste 2620
- **Alain Charbonneau**
Directeur du service incendie
acharbonneau@mille-isles.ca
Poste 2603
- **Nathalie Bouchard**
Inspectrice en environnement
nbouchard@mille-isles.ca
Poste 2608
- **Marie Poupier**
Directrice générale adjointe
mpoupier@mille-isles.ca
Poste 2611
- **Christine Slight**
Technicienne administrative
cslight@mille-isles.ca
Poste 2600
- **David Roy**
Inspecteur en bâtiment
droy@mille-isles.ca
Poste 2607
- **Andrée-Ann LaRocque**
Directrice du service de l'urbanisme et de l'environnement
alarocque@mille-isles.ca
Poste 2602
- **Sonia Legault**
Commis à la comptabilité
comptabilite@mille-isles.ca
Poste 2601
- **Janick Roy**
Responsable des communications et des loisirs
jroy@mille-isles.ca
Poste 2610

INFOLETTRE MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

Inscrivez-vous en ligne en cliquant sur **Infolettre** en haut à droite de l'écran : www.mille-isles.ca

Calendrier des séances ordinaires du conseil 2018

- | | | | |
|--------------|-----------|------------------------|--------------|
| • 10 janvier | • 4 avril | • 4 juillet | • 3 octobre |
| • 7 février | • 2 mai | • 1 ^{er} août | • 7 novembre |
| • 7 mars | • 6 juin | • 5 septembre | • 5 décembre |



PATROUILLE CANINE A. ROY

1 800 950-4280

patrouillecanine@hotmail.com

ÉCHEC AU CRIME :

Tout individu détenant des informations à fournir sur tout type de crime est invité à communiquer avec Échec au crime par téléphone au **1 800 711-1800** ou en ligne au www.echecaucrime.com.

Le service est simple, rapide et surtout, 100% anonyme.

SOS TRAVAUX PUBLIC 1 855 599-2486

Horaire du bureau municipal

7 h 45 à 16 h 30 • 5 jours par semaine • Sans interruption

Lors des jours fériés suivants, les services municipaux sont interrompus :

- | | |
|-----------------------------------|--------------------|
| • Jour de l'an | • Fête du travail |
| • 2 janvier | • Action de grâces |
| • Vendredi Saint | • 24 décembre |
| • Lundi de Pâques | • Noël |
| • Journée nationale des patriotes | • 26 décembre |
| • Fête nationale du Québec | • 31 décembre |
| • Fête du Canada (lundi) | |